

ACCUEIL ET PLACEMENT FAMILIAL AVEC HÉBERGEMENT

Evaluation des lieux de placement – ELP

UN ENFANT
POUR UN
TEMPS, UN
LIEN POUR
LA VIE...

Office de la jeunesse – OJ



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

JOSF TENENAS LUX

L'ENFANT

Aider son enfant à grandir est la tâche de chaque parent. Il arrive cependant que certains ne parviennent pas à offrir à leur enfant ce dont il a besoin.

Cet enfant sera, pendant le temps nécessaire, placé dans une famille d'accueil au sein de laquelle il pourra évoluer. Au cours de ce placement, la relation de l'enfant à ses parents est maintenue.

Chaque enfant est reçu selon ses besoins, à la semaine, au mois, pendant les week-ends, les vacances.

A Genève, une centaine d'enfants sont placés en famille d'accueil.

LE SERVICE PLACEUR

Les collaborateurs des services de l'Office de la jeunesse, qui connaissent l'enfant et sont en relation avec ses parents, proposent son placement au moment où toute autre alternative n'est plus possible. Si nécessaire, ils peuvent demander au Juge d'ordonner le placement.

Ces collaborateurs sont régulièrement demandeurs de familles d'accueil pour répondre à la nécessité de placer des enfants. Ils accompagnent l'enfant et ses parents pendant toute la durée du placement.



**UN LIEN
POUR LA VIE**

L'ÉVALUATION DE LIEUX DE PLACEMENT

Une mission:

«Offrir des places en accueil familial avec hébergement pour enfants de 0 à 18 ans»

Ceci implique de rechercher des familles d'accueil en permanence, de les évaluer, de les accompagner dans le processus d'accueil, de les autoriser à recevoir un enfant et de s'assurer que les conditions d'accueil sont remplies.

A Genève, une centaine de familles d'accueil reçoivent des enfants.

LA FAMILLE D'ACCUEIL

La famille d'accueil offre à l'enfant de nouveaux liens affectifs, des échanges privilégiés dans un cadre sécurisant, stimulant et chaleureux. Les parents d'accueil proposent à l'enfant une référence, un modèle pour grandir.

Ils découvrent un mode de relation différent de celui qu'ils ont établi avec leurs propres enfants.

Ces relations quotidiennes constituent une expérience souvent réparatrice pour l'enfant, toujours enrichissante pour la famille qui le reçoit.



Accueillir un enfant chez vous pour améliorer sa vie et enrichir la vôtre? Ce projet est réalisable en devenant famille d'accueil avec hébergement! Pourquoi pas vous?

**Renseignements auprès de l'ELP,
au 022 546 10 40**

ELP

L'Evaluation des lieux de Placement, à l'Office de la jeunesse est chargé de l'application de l'Ordonnance fédérale réglant le placement d'enfants à des fins d'entretien (OPEE) qui vise à garantir de bonnes conditions d'accueil. En vertu de cette ordonnance, les personnes ainsi que les institutions qui accueillent des enfants sont tenues de s'annoncer auprès de l'ELP qui assure l'évaluation des conditions d'accueil et la surveillance régulière du milieu d'accueil.

Adresse

ELP – Accueil et placement familial
avec hébergement
Rue des Granges 7
CH – 1204 Genève
Tél. +41 (22) 546 10 40
www.ge.ch/structures_accueil/
autorisation-accueil-enfants@etat.ge.ch

Lien utile

Association Genevoise des Familles d'Accueil
avec Hébergement – AGFAH
Route de Saint Julien 98
CH – 1228 Plan-les-Ouates
Tél. +41 (22) 794 56 17
www.agfah.ch